

CONSEILS DE POSE ET D'ENTRETIEN DES PIERRES NATURELLES



LET THE STONE LIVE



PRESCRIPTIONS DE POSE DES PIERRES NATURELLES

Les instructions générales de pose suivantes ont été élaborées pour toutes les variétés de pierres naturelles. Des fiches techniques plus détaillées par matériau sont disponibles sur demande auprès de notre service commercial.

IMPORTANT : toujours se référer aux normes NF DTU (Documents Techniques Unifiés) de pose des revêtements des murs et des sols, téléchargeable sur Internet.

PRÉPARATION

Généralités

Immédiatement après la livraison sur le chantier, les dalles doivent être entreposées à l'intérieur ou, à défaut, dûment protégées de la pluie et du gel. La zone de stockage des dalles doit toujours être sèche, protégée du vent et exempte d'humidité, aussi bien au niveau du sol que des murs. La chape doit être réalisée au moins **28 jours** avant la pose.

Vérifications avant la pose

Il est important de prévenir le fournisseur avant la pose en cas de réception de dalles endommagées ou cassées. Dans la mesure du possible, ces dalles seront utilisées le long des murs ou pour les découpes.

Juste après la livraison, nous vous recommandons vivement de stocker les dalles en intérieur ou dans un endroit à l'abri du vent, de la pluie et du gel. En cas de dommage accidentel aux dalles, nous vous prions de bien vouloir nous en informer. Les dalles Jaïpur, ardoise et en général, toutes les pierres clivées doivent être soigneusement contrôlées par le poseur et nettoyées le cas échéant, en éliminant tout résidu de boue ou toute pellicule.

Avant de commencer la pose

Le poseur, ainsi que le propriétaire et/ou l'architecte, doivent effectuer un contrôle des dalles (sèches) afin de vérifier les éventuelles anomalies par rapport aux échantillons. Les dalles doivent être mélangées avant la pose pour obtenir une répartition harmonieuse des couleurs et des nuances. Il faut garder à l'esprit que « **Poser signifie accepter** ». Aucune réclamation ne sera acceptée APRÈS la pose, sauf en cas de vices cachés. Il est également important de bien mélanger les palettes.

Attention : Certains matériaux peuvent ne pas répondre aux caractéristiques dimensionnelles prévues par la norme NIT 213 BUILDWISE1 (septembre 1999). Pour rappel, certains matériaux peuvent avoir une grande tolérance d'épaisseur (par exemple : de +2 mm à -2 mm pour un format 40 x 40 cm). Il est essentiel de consulter la fiche technique du matériau concerné et de se référer aux normes NF DTU 52.1 (revêtement des sols scellés) et 52.2 (revêtements des sols collés et revêtements muraux collés).





LA POSE

Revêtement intérieur

Pour éviter la pénétration de l'humidité au travers de la dalle en béton, vous devez prévoir une double couche de film en polyéthylène entre le dallage et le lit de stabilité (ou la chape) ; un seul film est insuffisant. Cette double couche doit remonter le long des bords des locaux et être coupée à la hauteur du joint entre la dalle et la plinthe.

Les dalles

La pose des dalles calibrées s'exécute toujours sur une chape sèche avec de l'AQUIFLEX (max 1,5 cm d'épaisseur), en effectuant un double encollage, qui est indispensable :

- Enduire complètement le dos des dalles et la surface à carreler de ciment colle.

- Éviter d'asperger le dallage d'eau après la pose.

Nous tenons à souligner que nos dallages peuvent présenter une tolérance de plus ou moins 2 mm d'erreur, en raison de facteurs indépendants de notre contrôle.

- Nettoyer soigneusement les dalles qui seront légèrement humidifiées avant de rejointoyer. La largeur des joints pour un dallage intérieur sera de minimum 3 à 6 mm. Le mortier de rejointoiement sera réalisé avec notre Aquijoint.

Les pierres vieilles

Pour les pierres vieilles (ex : les Opus Romain et les dalles Antiquaire, Montignac, etc.), le joint sera plus large : de 0.5 à 1 cm. Toujours consulter la fiche technique du matériau concerné. Lors du rejointoiement, les dalles seront à nouveau nettoyées en veillant particulièrement aux abords afin d'éviter la formation d'un voile de ciment à la surface.

Si chauffage au sol

Lors d'une pose combinée avec un chauffage au sol, il est conseillé de suivre strictement les prescriptions du fournisseur (voir brochures BUILDWISE1 – NIT 179 et 189). La pose s'effectue uniquement avec l'Aquiflex (max 1,5 cm d'épaisseur) sur une chape sèche. Période de séchage de la chape : 1 semaine par cm d'épaisseur + 1 semaine (ex : pour une chape de 5 cm = 6 semaines de séchage). Des joints de dilatation seront à prévoir dans le revêtement lorsque la longueur de la pièce est supérieure à 8 ml ou sa superficie supérieure à 50 m². Avant de commencer la pose du dallage, le chauffage au sol sera allumé la première fois de manière progressive : 5° par 24h pendant au moins 28 jours (après la pose de la chape). La pose ne pourra débuter qu'après que le chauffage ait fonctionné durant au moins 3 à 7 jours à sa température

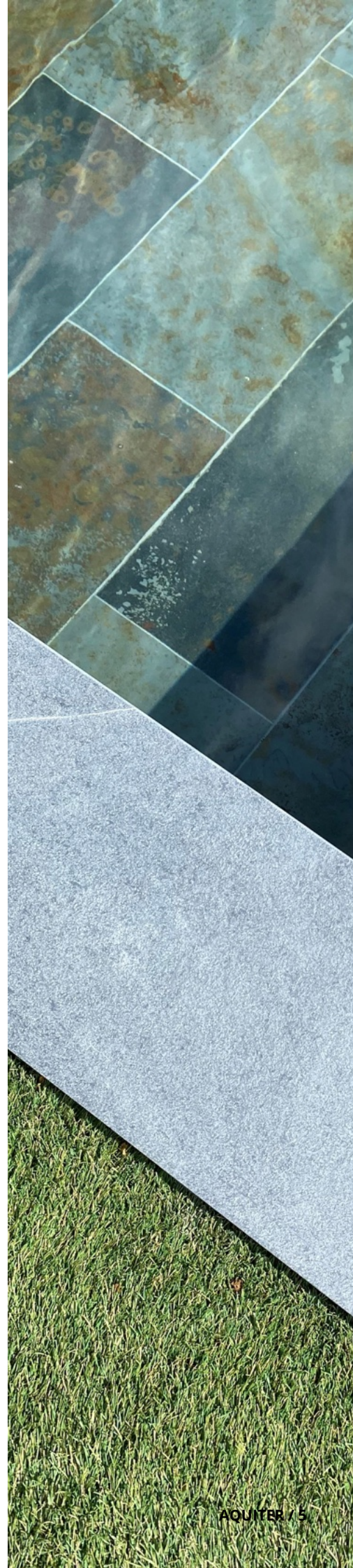
maximale (eau dans les canalisations du chauffage) et soit progressivement revenu à la température initiale. La pose de la pierre naturelle pourra débuter après une journée d'attente. Ne pas empêcher l'évaporation de l'humidité au travers de la pierre par l'utilisation de films, de tapis, etc. durant la période de séchage du revêtement de sol. L'installation d'une protection temporaire (pour d'autres travaux) doit être évitée. Cela augmenterait considérablement le risque de dégâts.

La vérification de l'état d'une surface en pierre naturelle ne doit pas avoir lieu à contre-jour, ni sous une lumière éblouissante. L'examen se fera à hauteur d'homme et à l'œil nu (BUILDWISE1-1983 et NBN 903-02). Toute différence éventuelle de teinte ne pourra être évaluée qu'à partir de dalles sèches.

Revêtement extérieur

Lors d'une pose à l'extérieur (voir également BUILDWISE1- contact n°23 ; 3-2009), les conditions suivantes doivent être respectées. Une dalle en béton d'environ 25 cm d'épaisseur sera réalisée. Il est recommandé de poser une natte de drainage sous le carrelage pour des terrasses exposées aux intempéries. Respectez toujours les conseils suivants : les joints de dilatation sont indispensables pour éviter que le béton ne fissure sous l'effet des variations de température au gré des saisons. Ils sont nécessaires si la longueur de l'ouvrage est supérieure ou égale à 30 m. Les joints de fractionnement sont indispensables si la surface est supérieure ou égale à 25 m². Ils sont réalisés par traits de scie ou par la mise en place d'un joint profilé PVC avant le coulage. Toujours utiliser un mortier/colle souple (Aquiflex) avec un double encollage.

Une pente de 1,5% doit être prévue pour prévenir autant que possible toute stagnation d'eau et de façon à ce que l'eau s'éloigne du bâtiment. Le point de jonction du dallage avec la façade doit se situer à un niveau inférieur à celui des membranes d'étanchéité de la façade. La largeur des joints lors de la pose extérieure variera de 5 à 12 mm (selon le matériau, toujours se référer à la fiche technique). Le mortier de rejointoiement sera l'Aquijoint. Pour les margelles en ardoise Filita ou en ardoise Nero, il est recommandé de les poser au scellement chimique (type MS9) car ce sont des produits qui peuvent monter en température ; de même, un joint de 3 mm est recommandé.





POSE DES PAREMENTS ET AQUISTONE

L'installation des plaquettes de parements et placages s'effectue à l'aide d'un mortier colle classé C2S (résistance de 40 kg/m²). La norme permet une pose à la colle sans système de fixation jusqu'à 40 kg/m², au-delà, c'est une pose scellée. Concernant les parements Aquistone, dont la pose est supérieure à une hauteur de 1,80 m, ils sont pré-équipés d'attaches en inox sur la partie arrière. Toujours les poser en double encollage, en utilisant un système de fixations vissé sur le support pour chaque élément (ex. feuillard perforé). Il peut y avoir des dépassements de béton lors du démoulage des parements Aquistone. Pour une question d'esthétique, les meuler à l'aide d'une meuleuse équipée d'un disque diamanté qui servira aussi à couper les pièces. Toujours se référer pour les murs intérieurs aux normes NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61.204-1-1-1) et extérieurs aux normes NF DTU 52.2 P1-1-2 (P61.204-1-1-2).



POSE DU GRES CERAME, DE LA PIERRE DE BALI ET DE L'ARDOISE EN IMMERSION (intérieur de piscine).

La maçonnerie doit être en béton banché (attention, bien poncer le béton lors du décoffrage, plus lavage). Pour les blocs à bancher, faire un enduit traditionnel bien lisse (ex : Imperfond de chez PRB). Dans les deux cas, bien étanchéiser la piscine avec un cel céramique plus armacel. Concernant la pierre naturelle, prévoir colle et joint époxy (3 mm). Pour le grès cérame, collage à la colle Monoflex et joints epoxy (3 mm). Pour le grès cérame, collage à la colle Monoflex et joints epoxy (3mm). Le choix de dalles en Ardoise ou Pierre de Bali est fortement déconseillé pour les piscines ou bassins traités au sel.





Ces instructions d'entretien s'appliquent à toutes les variétés de pierres naturelles. Nous disposons également de fiches techniques plus détaillées que vous pouvez demander à notre service commercial.

PREMIER NETTOYAGE

L'entretien commence par l'utilisation d'un produit approprié qui ne doit être appliqué qu'une seule fois. Pour les pierres naturelles résistantes aux acides, un acide adapté peut être utilisé une seule fois pour éliminer tout voile de ciment (par exemple, Lithofin Enlève-Ciment). Cependant, ne pas utiliser d'acide sur des pierres sensibles telles que le marbre ou le calcaire, mais plutôt un agent nettoyant approprié (par exemple, Lithofin Multi-Nettoyant). Le nettoyage peut être effectué environ une semaine après le rejointoiement du dallage. Si un voile de ciment persiste, vous pouvez également utiliser ce même produit avec une mono brosse et un disque de nettoyage.

PREMIER ENTRETIEN

Il est nécessaire de laisser sécher suffisamment le dallage : c'est-à-dire, le nettoyer durant 3 mois à l'aide d'une serpillière légèrement humide et d'un produit d'entretien adapté qui ne bouche pas les pores de la pierre (par ex : Lithofin Wash & Clean). Celui-ci pourra ensuite être utilisé lors de chaque nettoyage sur le revêtement sec. Si la pose est effectuée à la colle, le temps de séchage est de 1 mois.

PROTECTION

Lorsque le revêtement est totalement sec, la pierre naturelle doit être traitée avec un produit d'imprégnation (par ex : Lithofin Fleckstop W) dans les espaces humides (salle de bain, douche) et les espaces sensibles aux taches (ex: cuisine, salle de bain, douche). Les pierres calcaires poreuses doivent être imprégnées avec le Lithofin Fleckstop W. Il est aussi possible sur certains matériaux d'accentuer la couleur en les imprégnant avec le Fleckstop Plus. Le Lithofin Couleur Plus sera utilisé sur les schistes et ardoises très nuancés afin d'accentuer les couleurs. En extérieur, nous vous conseillons l'Aquifuge Oléofuge.



PROTECTION DES MARBRES ET GRANIT

Pour un plan de travail de cuisine en marbre et granit

·MN FLECKSTOP (solvanté)

Hydro oléofuge alimentaire ne modifiant pas l'aspect de la pierre (à renouveler tous les ans).

Attention, bien suivre les consignes d'utilisation au dos du bidon.

·FLECKSTOP PLUS

Hydro oléofuge alimentaire intensifiant la couleur de la pierre (à renouveler tous les ans).

Attention, bien suivre les consignes d'utilisation au dos du bidon.

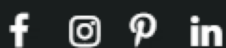






aquiter.com

Showroom La Brède
La Sauque, Lieu-dit La Tuilière
33640 Ayguemorte-les-Graves
05 56 78 44 45
aquiter@wanadoo.fr



Showroom Gujan-Mestras
21 bis Allée Ferdinand de Lesseps
33470 Gujan-Mestras
05 64 10 03 74
aquiter@wanadoo.fr